



COMMUNE DE FOUNEX

# Conciergerie

## Descriptif de poste

### Position hiérarchique du poste

Collaborateur communal au service de la conciergerie

---

### But de la fonction

Contribuer à améliorer l'image de la commune par un soin particulier apporté à l'entretien des bâtiments communaux, leurs abords et aux contrôles des toutes les installations techniques, tout en respectant les règles de sécurité et santé au travail, recommandées par la CFST

---

### Détail des tâches – travaux d'exécution

L'employé participe à l'exécution des travaux liés au secteur de la conciergerie, ceci en fonction des besoins, dans le but d'en développer une gestion durable

#### Travaux de nettoyage

L'ensemble des tâches est répertorié dans un planning hebdomadaire, qui varie selon les affectations des immeubles, des travaux de nettoyage intermédiaires et à fond (NI / NF) et des saisons.

Les bâtiments en général :

- Assurer le nettoyage, et maintenir en parfait état d'ordre et de propreté l'ensemble des locaux des bâtiments attribués
- Assurer, par mesure d'hygiène, le nettoyage journalier des surfaces, des sols et des points de contacts (poignées de portes, interrupteurs, robinetterie, etc. ...)
- Nettoyer les couloirs par un dépoussiérage et lavage manuel ou mécanique du sol
- Nettoyer les escaliers (dépoussiérage et lavage manuel ou mécanique)
- Nettoyer les vitres et encadrements (détachage et lavage NI / NF)
- Enlever les toiles d'araignées
- Trier les déchets

Les entrées et les abords :

- Entretenir les sols par un dépoussiérage et lavage manuel ou mécanique
- Nettoyer les portes et vitrage par un dépoussiérage et lavage
- Vider les corbeilles papiers et les poubelles
- Balayer les surfaces extérieures
- Contrôler visuellement les installations extérieures et les mobiliers urbains, et si une intervention est nécessaire, le signaler au chef d'équipe

Les parkings :

- Contrôler visuellement, ramasser les déchets et nettoyer, et si une intervention est nécessaire, le signaler au chef d'équipe



COMMUNE DE FOUNEX

# Conciergerie

Les locaux techniques :

- Assurer la propreté et l'accessibilité des locaux techniques, qui sont strictement réservés à l'usage pour lequel ils sont destinés, tout entreposage de matériel privé est interdit, tout non-respect doit être signalé au chef d'équipe

## **Travaux et entretien**

- Contrôler et assurer le bon fonctionnement des installations techniques et des locaux attribués. Toutes pannes ou dysfonctionnement doit être annoncer au chef d'équipe de la conciergerie, si l'employé ne peut pas procéder à la réparation lui-même
- Assurer les petits travaux d'entretien et de maintenance. Pour les travaux plus importants, s'adresser au chef d'équipe.
- Assurer l'entretien des machines et des appareils affectés au nettoyage des installations et des bâtiments et contrôler leur bon fonctionnement, le cas échéant signaler le problème au chef d'équipe.

## **Comportement personnel, sécurité et éco-responsabilité**

En tant qu'employé communal, c'est aussi l'image de la commune qui est véhiculée par le comportement personnel, le travail effectué et le respect des normes et des lois en vigueur.

Annoncer sans délai, en premier au chef d'équipe ou en cas d'absence de ce dernier, au chef de service, toute constatation d'incivilité ou de détérioration de biens communaux

## **Sécurité**

- Connaître l'emplacement des installations techniques et des systèmes d'alarme, de lutte contre le feu ainsi que leurs caractéristiques fonctionnelles
- S'assurer que les voies d'évacuation soient libres en permanence de tous dépôts et que les portes conduisant à l'extérieur des bâtiments puissent être ouvertes immédiatement et complètement à tout moment
- S'assurer que les matériaux combustibles et les liquides inflammables soient stockés dans des locaux et des conditions appropriés.

## **Sécurité au travail**

Selon les recommandations CFST, il est du devoir et de la responsabilité du collaborateur de:

- Porter et utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) selon les travaux effectués
- Utiliser les outils, les machines et les installations dans le respect des règles de sécurité et santé au travail
- Entretien leurs EPI, afin de garantir leur efficacité maximale de protection



COMMUNE DE FOUNEX

# Concierge

## **Ecologie et environnement**

- Utiliser les produits de nettoyage et d'entretien selon les instructions et recommandations du fabricant ou du chef d'équipe, afin d'éviter tout gaspillage, dégradation des matériaux et ceci dans un état d'esprit le plus écologique et économique possible

## **Astreintes particulières**

Service de piquet ; les week-ends, les fériés, fêtes de fin d'année selon le planning et les manifestations communales, etc.

## **Manifestations communales**

Aider au montage et démontage des installations (installation technique de son et lumière, tableaux électriques, etc ...)

- Livrer et mettre en place le matériel communal (tables – chaises – etc.)
- Assurer l'état de propreté des sanitaires avant et après la manifestation
- Assurer l'état de propreté des abords de la manifestation
- Collaborer à la préparation des manifestations communales d'entente avec l'administration communale et le comité d'organisation de la manifestation
- Suivre des formations continues liées à la fonction

## **Divers**

Participer aux collaborations intercommunales éventuelles (p.ex. Théâtre de Terre-sainte – manifestations intercommunales – Variations musicales - etc.)

## **Dispositions particulières**

Ce cahier des charges n'est pas exhaustif. La Municipalité et les chefs de services se réservent expressément le droit, en tout temps, de donner des instructions complémentaires.